

## **Le choix du site du projet « Orange Baie des Princes » est-il le bon ?**

Le projet « **Orange Baie des Princes** » présente des atouts indéniables en matière de développement touristique et d'ambition écologique. Cependant, le choix du site actuel, présentant des qualités environnementales remarquables (biodiversité, paysages, patrimoine géologique) et en pleine zone résidentielle, soulève des questions fondamentales sur son adéquation avec la préservation ce site naturel et les enjeux d'intégration urbaine, de mobilité durable et de préservation du cadre de vie des habitants.

Le projet vise à créer un pôle touristique et économique majeur, attractif pour les visiteurs et les investisseurs. Pourtant, son implantation au cœur d'écosystèmes sensibles et d'un quartier résidentiel, marqué par des maisons basses et un cadre de vie apaisé, semble peu cohérent avec ces objectifs. Plusieurs éléments plaident pour un changement de site.

Une accessibilité limitée : le site actuel, enclavé dans un quartier résidentiel, est mal desservi par les transports en commun et peu adapté à un afflux massif de visiteurs. À l'inverse, la gare d'Orange, récemment rénovée en pôle multimodal (cf. <https://mesinfos.fr/84100-orange/gare-d-orange-un-pole-multimodal-pour-une-alternative-au-tout-automobile-219769.html>), offre une accessibilité optimale : proximité immédiate du centre-ville (2 minutes à pied), une connexion directe à la Via Venaissia (<https://www.francevelotourisme.com/itineraire/via-venaissia/orange-carpentras>), qui rejoint Carpentras et permet aux amoureux du vélo de profiter d'un réseau cyclable sécurisé et attractif, un accès facile à l'autoroute A7/A9 (via la voie rapide en cours d'achèvement), pour les visiteurs motorisés, et la proximité du golf d'Orange, un atout supplémentaire pour attirer une clientèle touristique exigeante.

Un impact minimal sur les riverains : le site actuel, en pleine zone résidentielle, risque de perturber la qualité de vie des habitants (bruit, circulation, ombre portée, surdensification). En revanche, la zone autour de la gare, déjà urbanisée et équipée, permettrait d'éviter ces nuisances tout en bénéficiant des infrastructures existantes (stationnement, transports, services).

Une meilleure intégration dans le tissu urbain : la gare et ses abords sont déjà conçus pour accueillir des flux importants (voyageurs, touristes, cyclistes). Implanter le projet dans ce secteur permettrait de créer une synergie entre le pôle multimodal (gare + mobilités douces), les équipements touristiques (hôtels, restaurants, espaces de loisirs) et les axes de communication (Via Venaissia, voie rapide, autoroute). Résultat : un projet mieux intégré, moins intrusif, et plus cohérent avec les ambitions de développement durable de la ville.

Un site qui préserve les atouts naturels et paysagers d'Orange : le site actuel, l'ancienne carrière Saint-Eutrope, présente des qualités environnementales remarquables (biodiversité, paysages, patrimoine géologique). Délocaliser le projet près de la gare permettrait de préserver ce site naturel, tout en valorisant un espace déjà artificialisé et bien desservi. De plus, la colline Saint-Eutrope, avec son théâtre antique classé à l'UNESCO et ses points de vue exceptionnels, mérite d'être protégée et mise en valeur comme un poumon vert pour les habitants, et non comme un chantier de construction massif.

Je demande donc de réétudier son implantation près de la gare d'Orange, un site qui offre une accessibilité optimale (transports en commun, Via Venaissia, autoroute), une synergie avec les équipements existants (pôle multimodal, golf, centre-ville), un impact minimal sur les riverains et la préservation des atouts naturels de la carrière Saint-Eutrope. Un tel choix permettrait de concilier développement économique, respect du cadre de vie et cohérence urbaine pour un projet vraiment à la hauteur des attentes des Orangeois, et non seulement à celle des promoteurs, pour qui la carrière semble surtout représenter une aubaine foncière.